

**ISDES**

Rénovation de la mairie

## Le ban et l'arrière-ban présents à l'inauguration

*L'occasion pour tous les invités de découvrir le nouvel aménagement de cet édifice qui s'est agrandi, notamment pour plus de confidentialité.*



Les élus ont laissé à Aurélie Bassoulet, Miss Isdes, le soin de couper le ruban



A Isdes, deux tableaux valent mieux qu'un comme l'a souligné Eric Doligé (à gauche) en faisant ce cadeau à Alain Leboulangier.



Alain Leboulangier et les parlementaires dans la salle de réunion à l'étage.



L'agence postale communale a été déplacée dans l'ancienne salle d'attente.

ruban qui fut confiée à la jeune Laurie Bassoulet, récemment élue Miss Isdes. Puis il fallut dévoiler les trois plaques en façade du bâtiment, « Liberté », « Égalité » et « Fraternité », symboles, pour le maire, « de la continuité entre le passé, le présent et l'avenir ». Ainsi l'ancien premier magistrat de la commune, Johan Zdenek, dévoila la première, l'équipe municipale actuelle la deuxième, et Laurie Bassoulet la troisième.

**Une opération à 143 000 €**

La visite des nouveaux locaux pouvait alors commencer et les personnalités ont pu découvrir les changements intervenus dans cette mairie après les travaux réalisés par des entreprises locales, sous la houlette de l'architecte M. Jourdain de Châteaufort-sur-Loire. Comme le dira par la suite Alain Leboulangier dans son discours, « l'objectif était d'agrandir et de réorganiser les lieux après avoir récupéré, à l'étage, les deux logements d'enseignants, avec comme principal souci la mise aux normes des équipements, mais surtout la confidentialité ».

Ainsi le bureau du maire et une salle de réunion ont été créés à l'étage, offrant plus d'espace pour accueillir le public dans de bonnes conditions, au rez-de-chaussée l'agence postale communale a pu ainsi être déplacée dans ce qui était auparavant l'ancienne salle d'attente, la salle du conseil restant, quant à elle, en l'état.

Côté finances, l'opération aura coûté 143 000 € et aura bénéficié d'une subvention du conseil général (30 %), de l'Etat (29 %), de La Poste (6 000 €) et de Jean-Pierre Sueur qui aura pioché dans sa réserve parlementaire (10 000 €). Le reste, soit un peu moins de 30 % du montant global, est à la charge de la commune.

Pour conclure cette cérémonie conviviale, les parlementaires ont laissé au président du conseil général du Loiret, Eric Doligé, le soin de prendre la parole pour féliciter la municipalité de cette belle réalisation, avant d'offrir au maire deux tableaux identiques du peintre Gélis dont les tirages avaient été effectués en 1995 pour le Festival de Sully. Pourquoi deux au lieu d'un ? tout simplement parce que la première médaille du Département offerte l'année dernière à M. Leboulangier s'était égarée et qu'il avait fallu lui en remettre une autre. Cette fois-ci, Eric Doligé a pris les devants, non sans un certain humour.

**Hervé Le Roux Dupeyron**

**INFORMATIONS PAROISSIALES**

**Samedi 22 septembre** : messe à 18h à Isdes.